



Information dispositif « Argent de poche » 2024

Le dispositif "Argent de poche" permet à de jeunes mineurs Castelgironnais âgés de 16 à 17 ans de faire leurs premiers pas dans le milieu professionnel durant les vacances scolaires. Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie : ressources humaines, espaces verts, médiathèques, service entretien, service restauration, centre culturel... pour accomplir des missions encadrées par un tuteur employé communal.

Objectifs :

- Permettre aux jeunes d'appréhender le monde du travail ;
- Favoriser l'implication des jeunes dans la vie de la commune ;
- Créer du lien entre les jeunes volontaires, les élus et les agents communaux.

Public : jeunes âgés de 16 à 17 ans.

Période d'accueil des jeunes sur les missions : vacances été et automne.

Durée d'une mission : 3 h 30 (pour un maximum de 5 missions par jeune)

Indemnisation d'une mission : 15 €

Pour toute candidature, veuillez déposer votre dossier dans la Mairie de votre commune historique avant le 4 mai 2023

Les candidatures sont à adresser à M. Le Maire de la Commune Nouvelle

Pour les candidats retenus pour la période « été », les **entretiens** seront programmés sur une à deux journées, dans la **première quinzaine de juin 2024**.

- **La date, le lieu et l'horaire exact des entretiens seront communiqués courant mai, après la clôture des inscriptions.**

Pièces à joindre impérativement à votre dossier :

- Lettre de motivation à l'attention de M. le Maire de la Commune Nouvelle, précisant
 - o L'objet : dispositif argent de poche.
 - o La période souhaitée (vacance d'été, et/ou d'automne)
 - o Vos disponibilités (préciser les dates)
 - o Vos centres d'intérêt et/ou souhaits de service d'affectation (3 maximum)
 - o Vos participations antérieures au dispositif « argent de poche » / « chantiers citoyens »
- Curriculum vitae
- Dossier d'inscription

Un contrat de participation sera signé lors des entretiens.